

## COMMUNIQUÉ

### ÉTATS FINANCIERS 2014 LA VILLE AUGMENTE SA MARGE DE MANŒUVRE POUR 2015 ET 2016

**Baie-Comeau, le 20 mai 2015.** – Produits par la trésorière et directrice des finances et vérifiés par la firme Jacques Dubé CPA inc., les états financiers au 31 décembre 2014 déposés auprès des élus municipaux, lors de la séance du conseil tenue le 19 mai 2015, font état d'un surplus de 490 038 \$ pour l'administration municipale.

Portant le surplus cumulé à 6 087 707 \$, ce résultat permet d'accroître la marge de manœuvre de la Ville de Baie-Comeau pour les années 2015 et 2016. En effet, les revenus anticipés sont à la baisse pour les deux prochaines années, notamment en raison du pacte fiscal transitoire, de l'évaluation municipale des infrastructures des grandes industries et de la fin de la compensation financière suite à la vente du barrage McCormick. Et les coûts reliés au projet de mise aux normes de l'eau potable, dont le début de la construction de l'usine est prévu pour la fin de l'été, seront à leur sommet.

« Ainsi, simplement pour conserver le même budget d'opération, nous devrons utiliser 5,8 M\$ en 2015 et 2016. Bref, les résultats de 2014 sont bons, mieux que nos prévisions, mais nous avons déjà le cap sur 2017 où un surplus de 237 707 \$ n'est actuellement pas suffisant pour équilibrer le budget », a indiqué monsieur Claude Martel, maire de Baie-Comeau.

#### Revenus et dépenses

En 2014, les revenus totaux de la Ville de Baie-Comeau, soit la somme des revenus de fonctionnement (68 205 691 \$) et d'investissement (2 786 374 \$), se sont établis à 70 992 065 \$. Les dépenses totales, soit la somme des dépenses de fonctionnement (58 029 881 \$) et de l'amortissement (5 949 670 \$), représentent 63 979 551 \$.

Le surplus de 490 038 \$ est calculé à partir des revenus de fonctionnement moins les dépenses totales et les conciliations à des fins fiscales (3 736 102 \$).

À titre comparatif, les revenus de fonctionnement réels ont été de 68 205 691 \$, alors que les prévisions de début d'année avaient été fixées à 66 474 360 \$. Cet écart de 1,7 M\$ s'interprète principalement par les revenus du réseau électrique et les revenus d'intérêts, provenant de placements et d'opérations de recouvrement, qui furent plus élevés que prévu.

À titre comparatif, les dépenses de fonctionnement, avant amortissement, sont passées d'une enveloppe de 56 439 190 \$ budgétée en début d'année à 58 029 881 \$, soit une hausse de 1,6 M\$. Celle-ci est principalement attribuable à l'impact du Projet de loi 3, soit une augmentation des 1,2 M\$ à verser pour les avantages sociaux futurs du régime de retraite des employés ainsi qu'aux dépenses du volet Transport, incluant notamment la voirie municipale, qui se sont avérées plus importantes en 2014.

### **Dettes**

Au 31 décembre 2014, soulignons que la dette à long terme était de 105,5 M\$, soit 4,4 M\$ de moins qu'un an auparavant. En ce qui concerne la dette à long terme à la charge des citoyens, elle s'élève à 85,4 M\$, alors qu'elle correspondait à 94 M\$ au 31 décembre 2013, en baisse de 8,6 M\$. Tel que mentionné l'an passé, le financement des immobilisations est au ralenti, en prévision de l'impact considérable du projet de mise aux normes de l'eau potable, ce qui permet cette diminution significative de la dette.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur  
Division des communications et de la clientèle  
418 296-8142